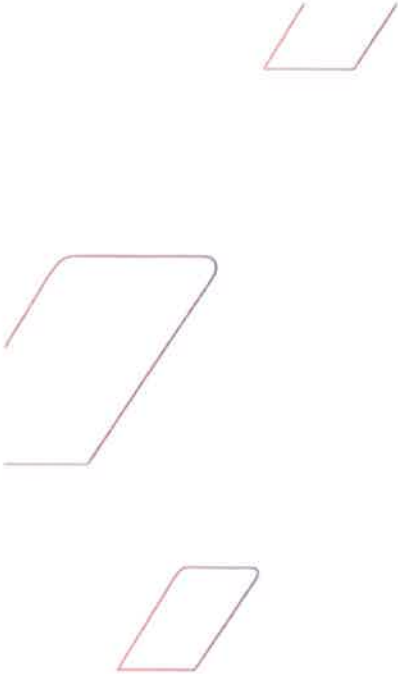
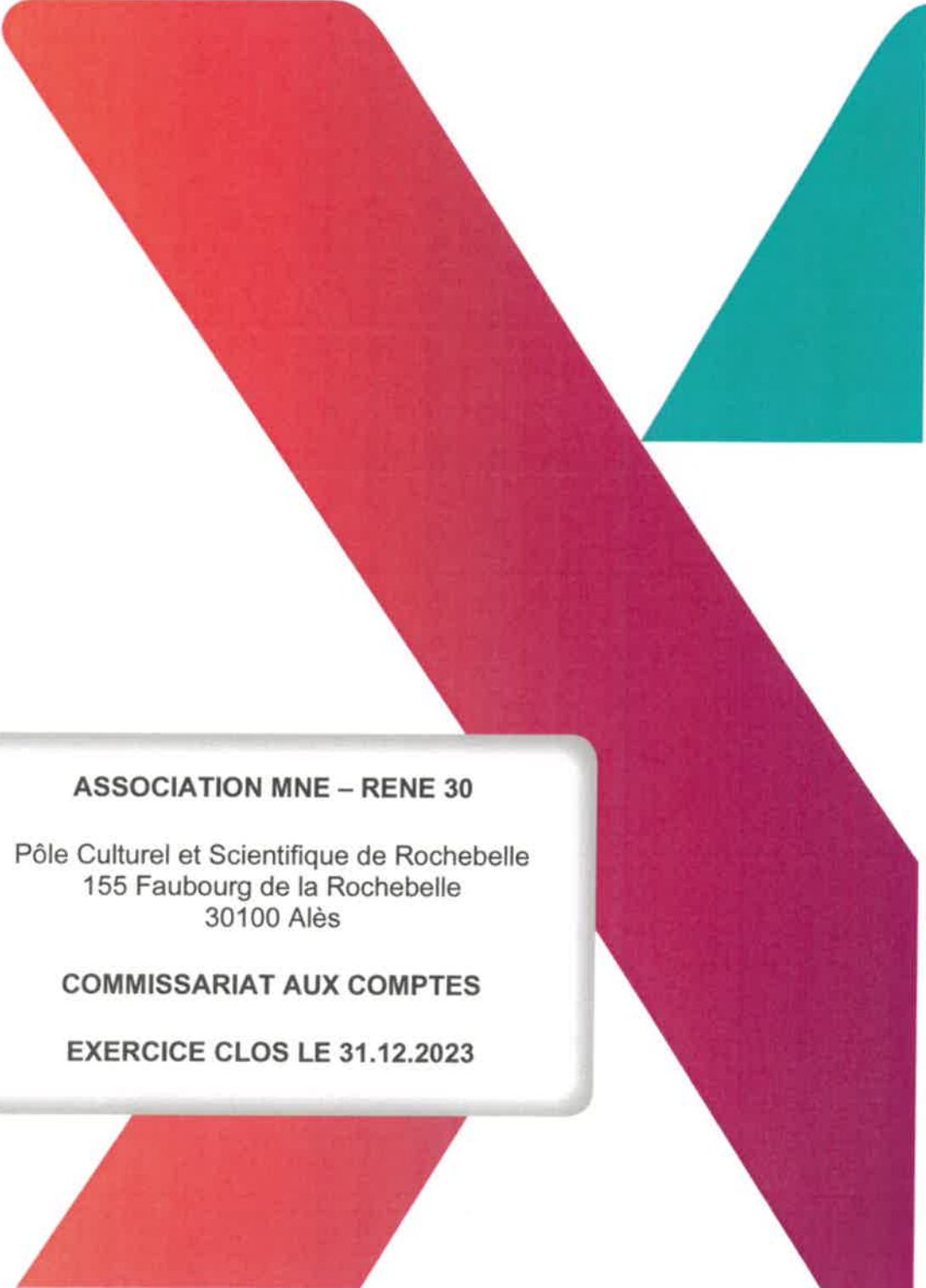




axiome



ASSOCIATION MNE – RENE 30

Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de la Rochebelle
30100 Alès

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@t@ts - bât G

ALÈS 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MNE – RENE 30

Association

Aux fonds associatifs de 143 440 euros

SIRET : 401 259 056

Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de la Rochebelle
30100 Alès

Exercice clos le 31 décembre 2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble F@ids - bât G

ALÈS 30100

681 chemin du filas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

ASSOCIATION MNE – RENE 30

Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de la Rochebelle
30100 Alès

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MNE – RENE 30

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MNE – RENE 30 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 30 avril 2024

**Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Antoine ROQUETTE
Commissaire aux Comptes
Associé Responsable Technique

A handwritten signature in black ink, featuring a long, sweeping horizontal line with a small 'F' at the start and a 'B' at the end.

Frédéric CARROBE
Commissaire aux Comptes
Associé Mandataire Social

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage	62 876	49 496	13 380	19 539	6 159 31.52
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
	Immobilisations financières (1)					
	Participations et Créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	4 107		4 107	3 487	620 17.78
	Total I	66 983	49 496	17 487	23 026	5 539 24.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Créances (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	46 295		46 295	71 624	25 329 35.36
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	591 114		591 114	542 663	48 451 8.93
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	143 670		143 670	154 526	10 856 7.03
	Charges constatées d'avance (2)	3 505		3 505	1 507	1 998 132.62
	Total II	784 584		784 584	770 320	14 264 1.85
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	851 567	49 496	802 071	793 346	8 725 1.10

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	20 000	30 000	10 000	33.33
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	169 730	199 798	30 068	15.05
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	49 827	30 068	19 759	65.71
	Situation nette (sous total)	139 904	199 730	59 827	29.95
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	3 537	4 775	1 239	25.94
	Provisions réglementées				
	Total I	143 440	204 506	61 065	29.86
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés	105 958	86 256	19 703	22.84
	Total II	105 958	86 256	19 703	22.84
PROVISIONS	Provisions pour risques	49 225	31 104	18 122	58.26
	Provisions pour charges	17 942	21 106	3 164	14.99
	Total III	67 167	52 210	14 958	28.65
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	338 784	283 416	55 368	19.54
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	62 930	55 560	7 370	13.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	273	920	647	70.36
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	83 518	110 479	26 961	24.40
	Total IV	485 505	450 375	35 130	7.80
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		802 071	793 346	8 725	1.10

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

Dossier N° MNE30 en Euros.

AXIOME AUDIT
Audit

CONSEIL
Commissariat aux comptes
7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15
BIRET: 33
axiomeassociates.fr
n°16 - APE: 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 325		1 625		300	18.46
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	101 770		97 071		4 699	4.84
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	813 969		697 496		116 472	16.70
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 126		24 834		6 708	27.01
Utilisations des fonds dédiés	62 165		56 997		5 169	9.07
Autres produits	573		503		69	13.81
Total I	997 927		878 526		119 402	13.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	408 563		382 611		25 951	6.78
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	16 353		11 977		4 376	36.54
Salaires et traitements	353 234		302 118		51 116	16.92
Charges sociales	110 154		95 800		14 354	14.98
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 857		8 152		295	3.62
Dotations aux provisions	29 142		13 834		15 308	110.65
Reports en fonds dédiés	81 868		78 840		3 028	3.84
Autres charges	3 962		1 195		2 767	231.57
Total II	1 011 132		894 527		116 605	13.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 205		16 001		2 797	17.48

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation		71	71	100.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	152		152	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	152	71	81	115.03
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		37	37	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV		37	37	100.00
2. Résultat financier (III-IV)	152	34	118	344.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	13 053	15 967	2 914	18.25
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 239	1 239		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	1 239	1 239		
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	38 013	15 340	22 673	147.81
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	38 013	15 340	22 673	147.81
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	36 774	14 101	22 673	160.79
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	999 318	879 835	119 483	13.58
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 049 145	909 903	139 241	15.30
5. EXCEDENT OU DEFICIT	49 827	30 068	19 759	65.71

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	54 480		52 175		2 305	4.42
Prestations en nature	60				60	
Bénévolat	17 614		13 872		3 742	26.97
TOTAL	72 154		66 047		6 107	9.25
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature	660		525		135	25.71
Mise à disposition gratuite de biens	53 820		51 650		2 170	4.20
Prestations en nature	60				60	
Personnel bénévole	17 614		13 872		3 742	26.97
TOTAL	72 154		66 047		6 107	9.25

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 802 071.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 997 927.14 Euros et dégageant un déficit de 49 826.74- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association MNE-RENE 30, labellisée CPIE du Gard depuis janvier 2020, est le réseau départemental des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). L'association, créée en 1994, a pour objet de promouvoir et développer l'EEDD dans le Gard et en région à travers sa collaboration étroite avec le GRAINE Occitanie et l'URCPIE Occitanie.

L'association porte un Guichet Unique (GU) de la Rénovation Énergétique dans le cadre du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique (SPIRE) du territoire gardois. Elle est également un des opérateurs du GU porté par la Communauté Alès Agglomération.

" Notre identité est l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dont la finalité est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des femmes et des hommes, capables de participer à l'action et à la décision collective.

" Notre slogan, " Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble ".

" Un projet partagé avec un fonctionnement en réseau reposant sur la participation et la coopération.

L'association a pour missions de mettre en lien les acteurs, de faciliter la réflexion et le travail collectif, de mutualiser les expériences et les connaissances et de favoriser l'accès à l'information. Être membre du CPIE du Gard, c'est la possibilité d'apporter son expérience et de s'enrichir de celle des autres.

De manière opérationnelle, l'association se donne pour missions de :

" Représenter les structures d'EEDD membres, et participer aux dynamiques de concertation entre organismes publics, collectivités territoriales et acteurs privés, en matière d'EEDD à l'échelle départementale et régionale.

" Accompagner les territoires de projets et les porteurs de projets.

" Coordonner la mise en place et l'animation d'actions collectives de sensibilisation auprès de différents publics.

" Animer un réseau d'acteurs œuvrant dans le champ de l'EEDD et du développement local durable dans le Gard.

" Favoriser la synergie entre les acteurs par l'animation de rencontres, d'échanges et de mutualisation.

" Mettre en œuvre des actions de formation et d'accompagnement à la

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

CONSILEO @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

professionnalisation des acteurs éducatifs.

" Animer un lieu d'informations et sensibiliser les publics sur les enjeux de la transition écologique et énergétique.

" Mettre à disposition des ressources pédagogiques existantes en EEDD.

" Participer à l'animation du réseau régional des Guichets Rénov'Occitanie.

" Informer, conseiller, orienter et sensibiliser les ménages dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments.

" Participer à la dynamique territoriale à destination des professionnels sur la thématique de la rénovation énergétique.

Le CPIE du Gard utilise aujourd'hui " Le changement climatique et la transition écologique " comme entrée principale sur l'intégralité de ces dispositifs pédagogiques et de ses actions d'accompagnement de territoire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de la méthode d'estimation de la provision pour indemnité de départ en retraite.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

Afin de neutraliser l'impact des variations du taux d'actualisation, l'association a décidé de modifier la méthode d'estimation de la prévision pour indemnité de départ en retraite.

En effet, depuis plusieurs années, le taux d'actualisation varie significativement. Or, cette variable ne semble pas adaptée à une structure associative de la taille de celle de l'entité.

Il a donc été choisi une méthode visant à :

- doter peu en début d'emploi et beaucoup en fin dans la mesure où le salarié est susceptible de prétendre à ses indemnités en fin de carrière. La méthode de calcul est donc basée sur la comptabilisation d'une dotation exponentielle et non constante.
- de pouvoir envisager clairement les provisions futures dans une logique de contrôle de gestion prévisionnelle.

Ainsi, conformément au principe comptable du plan comptable générale, l'association a retenu une formule simplifiée de calcul ne tenant pas compte d'un taux d'actualisation. Cette nouvelle méthode est basée sur les critères suivants : année de naissance, année d'entrée, estimation du départ à la retraite à 65 ans, rémunération brute sur 2023 et taux d'inflation à 2,1% constant en moyenne chaque année.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 806		1 698
Emballages récupérables et divers	22 372		
TOTAL	61 178		1 698
Prêts, autres immobilisations financières	3 487		3 510
TOTAL	3 487		3 510
TOTAL GENERAL	64 665		5 208

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 504	40 504
Emballages récupérables et divers			22 372	22 372
TOTAL			62 876	62 876
Prêts, autres immobilisations financières		2 890	4 107	4 107
TOTAL		2 890	4 107	4 107
TOTAL GENERAL		2 890	66 983	66 983

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		32 263	3 667		35 930
Emballages récupérables et divers		9 377	4 190		13 566
TOTAL		41 639	7 857		49 496
TOTAL GENERAL		41 639	7 857		49 496
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	3 667				
Emballages récupérables et divers	4 190				
TOTAL	7 857				
TOTAL GENERAL	7 857				

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	30 000			10 000	20 000
Report à nouveau	199 798	30 068-		0	169 730
Excédent ou déficit de l'exercice	30 068-	30 068		49 827	49 827-
Situation nette	199 730			59 827	139 904
Subventions d'investissement	4 775			1 239	3 537
TOTAL I	204 506			61 065	143 440

AXIOME AUDIT **Audit**

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	86 256	83 288	63 582			105 959	
Agence de l'eau	51 571	79 243	35 920			94 894	
CD du Gard	6 937		6 524			410	
CC Petite Camargue	7 415		7 415				
Ville de Nîmes	12 455		12 455				
Région OCCITANIE	6 610	2 843				9 453	
URCPPE	1 268		1 268				
DDETS		683				683	
Alès Agglomération		137				137	
Nîmes Métropole		382				382	
TOTAL	86 256	83 288	63 582			105 959	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	21 106		3 164		17 942
Autres provisions pour risques et charges	31 104	29 142	11 020		49 225
TOTAL	52 210	29 142	14 184		67 167
TOTAL GENERAL	52 210	29 142	14 184		67 167
Dont dotations et reprises d'exploitation		29 142	14 184		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 107	3 510	597
Autres créances clients	46 295	46 295	
Personnel et comptes rattachés	49	49	
Divers état et autres collectivités publiques	586 580	586 580	
Débiteurs divers	1 700	1 700	
Charges constatées d'avance	3 505	3 505	
TOTAL	642 235	641 638	597

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	338 784	338 784		
Personnel et comptes rattachés	29 063	29 063		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 324	29 324		
Autres impôts taxes et assimilés	4 543	4 543		
Autres dettes	273	273		
Produits constatés d'avance	83 518	83 518		
TOTAL	485 505	485 505		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

CONSILEO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	526 617
Total	526 617

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 942
Dettes fiscales et sociales	39 120
Autres dettes	273
Total	52 335

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 505
Total	3 505
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	83 518
Total	83 518

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires sont valorisées de la façon suivante :

1 - Bénévolat : 17 613,56 €

2 - Mises à disposition prestations : 60 €

3 - Mises à disposition Biens et Matériels : 54 480,00 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 552
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 739
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 971
moins de 35 ans	plus de 30 ans	680
Engagement total		17 942

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'inflation annuel : 2,10 %
- Age normal de départ à la retraite: 65
- Coefficient cotisations sur ICB: 0,3
- Années de lissage avant retraite: 10

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		17 942	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP subvention investissement	1 239	
Total	1 239	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation Tiers	38 013	
Total	38 013	

Transferts de charges

Nature	Montant
Prise en charge Formation	3 941
Total	3 941

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z